

# Conseil d'école 02 juillet 2019

## Ecole maternelle de Gondreville

**Présents** : Mmes JACQUOT, LEVEQUE, PERROUD, Mr GREMLING.

Mme LALANCE, Adjointe au Maire.

Mmes BOUF, CAPITAINE, Professeures des écoles.

**Excusés** : Madame LEYGONIE, Inspectrice de l'Education Nationale, Monsieur ARNOULD, Maire de Gondreville, Mme VUILLAUME, Professeure des écoles, directrice.

**Rentrés 2019** : 79 élèves inscrits à ce jour, pour 3 classes / moyenne 26,3 élèves par classe.

**Rythme scolaire** : **Bilan** semaine de 4 jours : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 8h20 à 11h30, et de 13h20 à 16h30 : rythme plus adapté aux jeunes enfants du point de vue des parents comme des enseignants.

**Règlement intérieur** : Entrées à l'école l'après-midi : de plus en plus d'enfants sont laissés au portail, parfois à la sortie du véhicule de leur accompagnateur : le trajet depuis le véhicule ou le portail jusqu'à la porte d'entrée du bâtiment n'est pas sans risque (chute, non entrée de l'enfant dans le bâtiment...) → le règlement précise que « **les enfants sont remis à un adulte** » (professeur.e posté.e à la porte d'entrée du hall) ; pour leur **sécurité**, conduire les enfants jusqu'à la porte du bâtiment, (et de leur classe pour les enfants de Petite section).

Suggestions : les parents proposent de faire un rappel à chaque retour de vacances.

VOTE pour le **REGLEMENT 2019-20** : Vote pour la reconduction, à l'unanimité.

### **BUDGET PREVISIONNEL MAIRIE 2019** :

- **Fournitures scolaires** : 37 euros par élève et par année, soit 2812 euros pour 2019.

- **Investissement** : parcours d'équilibre en remplacement de la structure à grimper : 11000

- **Transports** → 1575 euros pour 2019, regroupement des réservations par la commune.

- **Spectacle annuel** : 300 euros.

- Bancs pour cour : 5000 euros prévus par la Mairie, *vu avec Mr Arnould* → *un renouvellement de 4 bancs taille enfants serait suffisant et allègerait les coûts ; consulter l'école pour les emplacements.*

### **ACTIVITES PEDAGOGIQUES** :

#### **Nombre de postes d'ATSEM**

Au dernier Conseil d'école, Les enseignantes ont fait connaître l'augmentation des difficultés suite au retrait de 2 postes d'ATSEM à l'école ces 2 dernières années ; la création d'un demi-poste d'ATSEM supplémentaire permettrait de réduire le taux d'accompagnement à 20 enfants par ATSEM chaque matin, au lieu de presque 40 à la rentrée prochaine. Avec la

scolarisation obligatoire à partir de 3 ans, les Mairies de Nancy, Vandoeuvre et d'autres ont décidé d'un taux d'accompagnement d'un poste d'ATSEM à temps complet par classe, dans toutes les écoles maternelles.

Maintenir un **climat scolaire** serein est parfois problématique, et le nombre d'incidents dans une classe varie sensiblement avec le nombre d'adultes présents dans la salle de classe. Le climat scolaire impacte d'autant la réussite des élèves, en particulier les plus fragiles. Par ailleurs, les absences d'Atsem non remplacées perturbent l'organisation des apprentissages (la semaine passée : 3h de remplacement par la policière municipale pour 3 journées d'absences d'une Atsem + une journée d'absence d'Atsem non remplacée aujourd'hui).

Ateliers de printemps / d'été : avec la participation de parents d'élèves volontaires, centrés sur les arts plastiques en avril, et sur les jeux d'eau le 01 juillet.

Ateliers Jeux de société (intégrés au projet d'école) avec la participation de parents au rythme de une fois par mois ou par période. Journées très attendues par les élèves.

Sorties pédagogiques régulières à la **bibliothèque** avec Emeline dont les animations et la disponibilité sont très appréciées de tous, enfants, parents accompagnateurs et professeurs.

Petite section → le 21 mai, visite au **Jardin botanique** de Villers les Nancy, avec visite des serres tropicales et activités de plantations de graines de sarrasin. Chaque enfant a fabriqué son petit pot en papier journal et son semé des graines. Prix d'entrée et forfait d'animation entièrement subventionnés par l'APEG.

2 classes de GM : 03 juin, sortie au **Parc animalier Sainte croix** à Rhodes : un grand Merci à l'APEG qui en a subventionné une partie. Coût de 13 euros dont 6 euros pris en charge par l'APEG, + 4 euros par les familles + 3 euros par la coop scolaire.

Sortie **Ecole et cinéma** le 03 mai pour classes Grands et GM : film « *Contes de la mère poule* ».

**Visite de l'école élémentaire** de Gondreville le 01 juillet après-midi par tous les élèves de Grande section, en préparation de la rentrée.

**Exposition** du 28 juin, suivie d'un goûter organisé par les parents d'élèves : bien appréciés.

**Projet d'école** : nouveau, sur 4 années 2019-2023. 3 axes à travailler en fonction d'indicateurs spécifiques propres à chaque école.

## **TRAVAUX** :

► la **porte des toilettes** vers la cour a été **sécurisée** pendant les congés de Pâques, et toutes les chaises et bancs des enfants ont été munies de patins anti-dérapants et anti-bruit.

► La structure à grimper démontée l'été dernier car HS, sera remplacée par des **parcours d'équilibre** cet été. Budget accepté par la municipalité.

► **Sols amortissants** à réparer : décollement sur les pourtours et trous en formation.

► Une **question importante** : Cette année, des salles de classes seront occupées par le centre de loisirs (primaire + maternelle) en juillet-août pour cause de travaux dans les lieux

l'accueillant habituellement. Les services techniques prendront en charge le déménagement et la protection du matériel pédagogique appartenant à la coopérative scolaire, ainsi que le réemménagement à la rentrée. Tout ne pouvant être déménagé, la question se pose sur la manière de protéger le matériel restant accessible, rangé dans des armoires ou des étagères. *Une visite de « contrôle » pourrait-elle avoir lieu de temps à autre ?*

## **REMERCIEMENTS**

---

Un grand Merci à toutes les personnes qui par leur action et leur participation, ont favorisé les apprentissages et le bien-être de tous les élèves durant cette année scolaire.